



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Maîtrise de l'énergie et énergies
renouvelables

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-12 Energie et génie climatique

Demande n° S3LP150007487

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Département *Génie thermique et énergie* (GTE) de l'IUT de l'UPEM.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Lycée M. Perret (94) et le groupement des établissements de formation à l'énergie (GEFEn).

Présentation de la spécialité

La formation est centrée sur la maîtrise de l'énergie, la connaissance des systèmes énergétiques classiques et nouveaux, les énergies renouvelables et l'audit énergétique des bâtiments. Un second volet porte sur l'environnement professionnel, le montage de projets, la communication et la négociation.

Le futur professionnel participera à la réalisation de projets de maîtrise de l'énergie pour le compte d'une collectivité, d'une entreprise ou d'un particulier. Le professionnel jouera le rôle d'interface entre les différents acteurs, il argumentera au plan technique et économique des solutions rationnelles en matière d'énergie en incluant les énergies renouvelables. Il réalisera des diagnostics et des audits énergétiques et proposera des améliorations d'installations dans les milieux industriels et tertiaires. Il conseillera une collectivité, une entreprise ou un particulier dans le choix d'installations en énergie. Il informera les maîtres d'ouvrages sur les solutions rationnelles en énergies dont les énergies renouvelables. Il pourra mettre en place une démarche qualité et environnementale dans les milieux industriel et du bâtiment (certification ISO 14001).

Le diplômé pourra occuper les emplois de gestionnaire de flux, homme énergie, conseiller énergie, consultant en maîtrise de l'énergie auprès des entreprises et des collectivités,...

Les effectifs apparaissent plutôt constants sur les trois dernières années (entre 25 et 29 étudiants) dont plus de la moitié sont en formation continue. Cette licence professionnelle (LP) apparaît comme une poursuite d'étude pertinente pour les étudiants issus de DUT *GTE* et *Génie civil* (localement), mais subit la concurrence forte des autres formations dans le domaine des énergies renouvelables.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

De façon générale, le domaine de l'énergie est relativement épargné par la crise de l'emploi. On constate un fort besoin de personnes compétentes pour mener à bien des projets d'économie d'énergie, d'où l'importance de cette formation. Celle-ci se déroule en alternance, ce qui en plus des compétences techniques permet une expérience professionnelle recherchée par les acteurs du secteur. Malgré une forte concurrence, la formation attire de nombreux candidats. Sa présence dans le bassin parisien est certainement un plus.

Cette formation allie des enseignements théoriques et pratiques bien équilibrés sur les plans techniques et le côté management dans le domaine de la maîtrise des énergies et la mise en place des énergies renouvelables. La LP apparaît bien construite au vu des métiers visés. Par une approche assez globale et complète, cette LP permet de faire acquérir les connaissances théoriques et pratiques plutôt équilibrées. La place donnée aux travaux dirigés et travaux pratiques favorisent l'acquisition pratique des compétences.

La LP est pluridisciplinaire à la fois, sur le plan technique et sur le côté management. Après une harmonisation des connaissances avec l'unité d'enseignement (UE) UE0, l'UE1 assure une formation technique et réglementaire sur les énergies renouvelables et l'environnement. L'UE2 rassemble les outils de management. L'UE3 aborde les points nécessaires pour analyser les demandes énergétiques. Le projet tuteuré (UE4) permet de développer l'autonomie des étudiants et l'UE5 leur apporte une connaissance de l'entreprise.

Le projet tuteuré est de 150 heures dont 40 heures avec les formateurs. Le stage est de 13 semaines pour la formation continue, et de 31 ou 33 semaines pour les apprentis (deux valeurs différentes présentes dans le dossier). Le panel des entreprises accueillant les stagiaires n'est pas indiqué.

Les professionnels extérieurs intervenants de la LP effectuent 136 heures d'enseignements soit 27 % du volume global, ce qui est très peu.

La LP est bâtie sur un partenariat entre l'IUT de Marne-la-Vallée, le lycée M. Perret (Alfortville) et le centre de formation des apprentis (CFA) Descartes. Il est précisé que le lycée Perret permet d'accéder à des installations technologiques de génie climatique mais rien n'est précisé concernant l'implication du CFA.

Le dossier est très mal rempli et comporte de grandes lacunes : en particulier, il n'y a aucune information pertinente concernant le suivi des étudiants, le bilan des effectifs, l'insertion professionnelle et l'analyse prospective, qui sont pourtant autant de points clés à connaître.

- Points forts :

- L'attractivité de cette formation, attestée par le grand nombre de dossiers de candidature.
- Le partenariat avec le Lycée M. Perret, qui apporte une réelle plus-value dans l'enseignement pratique.

- Points faibles :

- Le manque de bilan des effectifs dans le dossier.
- Le manque d'information concernant l'insertion professionnelle dans le dossier, le manque d'analyse qualitative de cette insertion.
- L'absence d'analyse prospective.
- La faible part d'enseignements confiée à des professionnels.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait nécessaire de fournir les résultats d'un suivi régulier, efficace des diplômés, indispensable à une analyse prospective de la formation.

De même, il serait important d'établir un bilan des effectifs des étudiants incluant leur provenance.

D'un point de vue pédagogique, une augmentation de la part d'enseignement confiée à des intervenants professionnels paraît indispensable (même si le taux actuel est en respect de la réglementation).

Enfin, il serait indispensable de s'intéresser à la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants de manière à permettre une adéquation plus forte entre la formation et le milieu professionnel.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Maitrise de l'énergie et énergies renouvelables

Pas d'observations

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

